

Stages – redevances

Premier enfant :

Forestois ou fréquentant une école à Forest : 50 €

Autre : 55 €

A partir de l'inscription du deuxième enfant d'une même famille soit :

Forestois ou fréquentant une école à Forest : 45 €

Autre : 50 €

Pénalité pour reprise tardive d'un enfant : 5 €/ quart d'heure entamé.